

GUERTIN AVOCATS / LAWYERS

TESTAMENTS ET PROCURATIONS

FORFAIT SPECIAL

INSTRUCTIONS ET QUESTIONNAIRE

Les Testaments et Procurations: des outils précieux pour la planification

Une Procuration vous permet de choisir quelqu'un qui s'occupera de vos biens et fera des décisions pour vos soins personnels lorsque vous en êtes incapable. Sans une Procuration, des étrangers pourraient s'acquitter de la tâche, à l'encontre de vos désirs. En cette ère d'intervention gouvernementale, une Procuration vous offre la tranquillité d'esprit à un coût minime.

Un Testament est votre façon de communiquer à votre famille et vos amis comment vous souhaitez diviser votre succession lorsque vous décédez. Sans un Testament, la loi est votre seul guide: celle-ci dicte un code de distribution qui est rarement approprié pour tous les types de successions. Avec la possession d'un Testament, vous pouvez nommer une personne en qui vous faites confiance afin de s'occuper de vos biens et d'être le gardien de vos enfants. Avec tous ces avantages, un Testament est un document essentiel que tous devraient posséder.

Prenez le temps de planifier vos affaires. Que ce soit d'acheter votre première maison, pensez déménager ou simplement refinancer votre propriété, il est temps d'ajouter des Procurations et un Testament à vos plans.

Les Successions Simples

Notre forfait spécial s'applique qu'aux situations simples suivantes seulement:

- Un couple typique avec ou sans enfants qui souhaite léguer tous leurs biens à leur conjoint ou, si le conjoint survivant ne survit pas 30 jours après le décès, à leurs enfants ou leurs proches en parts égales.
- Le même couple qui souhaite nommer leur conjoint en tant que Procureur, ayant le pouvoir de prendre des décisions au nom du conjoint, incluant l'aliénation des biens immeubles et la prise de décisions pour les soins personnels de l'autre.

Les Successions Compliquées

Notre forfait spécial devrait répondre aux besoins de la plupart des situations. Parfois, certaines successions requièrent une attention spéciale. Si vous avez des requêtes ou instructions spéciales, possédez des biens autres qu'une maison, son contenu, des voitures, des modestes économies, des familles élargies, ou si vous êtes concerné au sujet de la spécificité de notre forfait pour votre situation particulière, nous vous avisons de considérer un forfait personnalisé.

Forfait Spécialisé

Notre travail spécialisé ou tous autres termes spéciaux seront facturés à notre taux de base de \$495.00, ainsi qu'un taux horaire de \$195.00.

Fixer votre Rendez-Vous

Le questionnaire qui suit doit nous être parvenu par la poste, par télécopieur, par courriel ou en personne au moins 5 jours avant votre rendez-vous, afin de nous donner suffisamment de temps pour préparer votre Testament et Procurations. Seulement un rendez-vous est nécessaire et offert et les documents seront disponibles au rendez-vous.

QUESTIONNAIRE

NOMS (au complet): M. _____

Mme/Mlle _____

STATUT MATRIMONIAL: ____ Célibataire ____ Marié ____ Conjoint de Fait

Si vous planifiez changer votre statut matrimonial dans le futur proche, vous devriez considérer spécialiser votre Testament. N'oubliez pas que votre Testament peut être révoqué par un mariage subséquent.

ENFANTS: Noms: Date de Naissance:

_____	_____
_____	_____
_____	_____

TESTAMENTS

1. Possédez-vous déjà un testament?

Oui/Non

2. Si oui, souhaitez-vous révoquer ce testament?
(si non, considérez spécialiser votre testament)

Oui/Non

3. Souhaitez-vous nommer votre conjoint en tant qu'exécuteur et seul bénéficiaire dans votre testament?

Oui/Non

(si non, considérez spécialiser votre testament)

4. Si votre conjoint et vous-même décédez 30 jours l'un de l'autre,

a) Qui souhaitez-vous nommer en tant qu'exécuteur alternatif?

Nom: _____

Adresse: _____

Relation aux deux conjoints:

b) Souhaitez-vous disposer de votre succession (faire un choix):

_____ en parties égales *per stirpes* (par exemple, à vos enfants survivants en parts égales ou, si un enfant vous précède ou décède avant d'avoir atteint l'âge prédéterminé, sa part à sa succession en parts égales)

_____ à un proche (spécifiez: _____)

(si vous choisissez aucune de ces options, considérez spécialiser votre testament)

c) Souhaitez-vous que chacune des parts de vos enfants soient gardées en fiducie jusqu'à ce l'enfant rejoigne l'âge de (faire un choix):

_____ 18 ans

_____ 21 ans

_____ 25 ans

_____ 30 ans

d) Souhaitez-vous que votre exécuteur ait le pouvoir et la discrétion de payer pour l'éducation de vos enfants et gérer les parts respectives avant que votre enfant rejoigne l'âge spécifié au paragraphe c)?

Oui/Non

(si non, considérez spécialiser votre testament)

5. Souhaitez-vous que votre exécuteur ait le pouvoir général de vendre votre propriété, payer vos dettes, les dépenses funéraires, ainsi que d'autres pouvoirs typiques?

Oui/Non

(si non, considérez spécialiser votre testament)

6. Souhaitez-vous nommer des gardiens pour vos enfants mineurs? Si oui, spécifiez:

Nom: _____

Adresse: _____

7. Souhaitez-vous exclure des enfants nés en dehors du mariage dans votre testament (par exemple, des enfants adoptés ou des enfants dont leurs parents se marient plus tard)?

Oui/Non

8. Sous la loi ontarienne, un conjoint peut avoir droit à une part dans l'héritage d'un bénéficiaire dans certaines circonstances, à moins que le testateur exclue spécifiquement ces droits conjugaux dans son testament. Souhaitez-vous limiter le droit d'un conjoint au partage de l'héritage d'un bénéficiaire dans la mesure permise par la loi?

Oui/Non

PROCURATIONS POUR PROPRIETE

9. Souhaitez-vous avoir une Procuration qui nomme une personne de votre choix pour faire des décisions au sujet de votre propriété et gérer vos finances en votre nom?

Oui/Non

10. Si oui, souhaitez-vous révoquer toutes Procurations précédentes? Oui/Non

11. Qui souhaitez-vous nommer en tant que procureur?

_____ conjoint, ou

_____ autre: Nom(s): _____

Si vous nommez plus d'un procureur, souhaitez-vous qu'ils aient le pouvoir d'agir séparément?

Oui/Non

12. Si la/les personne(s) que vous souhaitez nommer ne peut ou ne veut pas agir en tant que procureur en raison du refus, démission, incapacité mentale ou retrait par le tribunal, souhaitez-vous nommer un procureur alternatif?

Oui/Non

Si oui, qui souhaitez-vous nommer en tant qu'exécuteur alternatif?

Nom: _____

13. Une Procuration peut être utilisée si vous êtes mentalement incapable ou non. Toutefois, la loi vous permet de limiter l'autorité du procureur. Ceci est *optionnel*. Souhaitez-vous limiter l'autorité du procureur comme suit?

_____ Vous souhaitez que votre procureur ait l'autorité d'agir seulement dans l'éventualité où vous devenez incapable de gérer votre propriété, selon une lettre d'un docteur qualifié en Ontario qui stipule que vous n'êtes plus mentalement capable de gérer votre propriété.

_____ Vous souhaitez interdire votre procureur de prendre des paiements pour ses services tel qu'autorisé par la loi.

_____ Autre: considérez spécialiser votre testament.

PROCURATIONS POUR SOINS PERSONNELS

14. Souhaitez-vous donner à la personne de votre choix l'autorité de faire des décisions au sujet de vos soins personnels, si vous devenez mentalement incapable? Des décisions au sujet de vos soins personnels incluent l'endroit où vous vivez, ce que vous mangez, ainsi que le type de traitements médicaux que vous recevez.

Oui/Non

15. Si oui, souhaitez-vous révoquer une Procuration antérieure pour soins personnels faite par vous?

Oui/Non

16. Qui souhaitez-vous nommer en tant que votre procureur pour soins personnels?

_____ conjoint, ou

_____ autre: Nom(s): _____

Si vous nommez plus d'un procureur, souhaitez-vous qu'ils aient le pouvoir d'agir séparément?

Oui/Non

17. Si la/les personne(s) que vous souhaitez nommer ne peut ou ne veut pas agir en tant que procureur en raison du refus, démission, incapacité mentale ou retrait par le tribunal, souhaitez-vous nommer un procureur alternatif?

Oui/Non

Si oui, qui souhaitez-vous nommer en tant qu'exécuteur alternatif?

Nom: _____

18. Si vous le souhaitez, vous pouvez donner des instructions au sujet de décisions spécifiques que vous souhaitez que votre procureur prenne, ou placer des conditions ou restrictions sur l'autorité de votre procureur. Ceci est *optionnel*. Si vous souhaitez donner des instructions, conditions ou restrictions spéciales à votre procureur, considérez spécialiser votre testament.

INSTRUCTIONS A L'AVOCAT

Nous vous demandons de préparer un Testament, Procuration pour propriété et Procuration pour soins personnels selon les termes prévus dans le présent questionnaire.

Nous reconnaissons que nous avons lu et compris le forfait de Procurations fournis gratuitement par le Gouvernement de l'Ontario (1994).

Nous comprenons que ces documents peuvent ne pas être appropriés pour tous, ni dans toutes les circonstances. Nous comprenons également qu'un avis légal complet ne peut être offert sans la divulgation complète de toutes nos affaires personnelles et financières. Nous ne souhaitons pas faire une telle divulgation en ce temps. Nous avons été avisé de personnaliser nos Testaments et Procurations lorsqu'approprié et comprenons pleinement nos options. Nous sommes satisfaits que ces instructions répondent à nos besoins.

Date: _____
